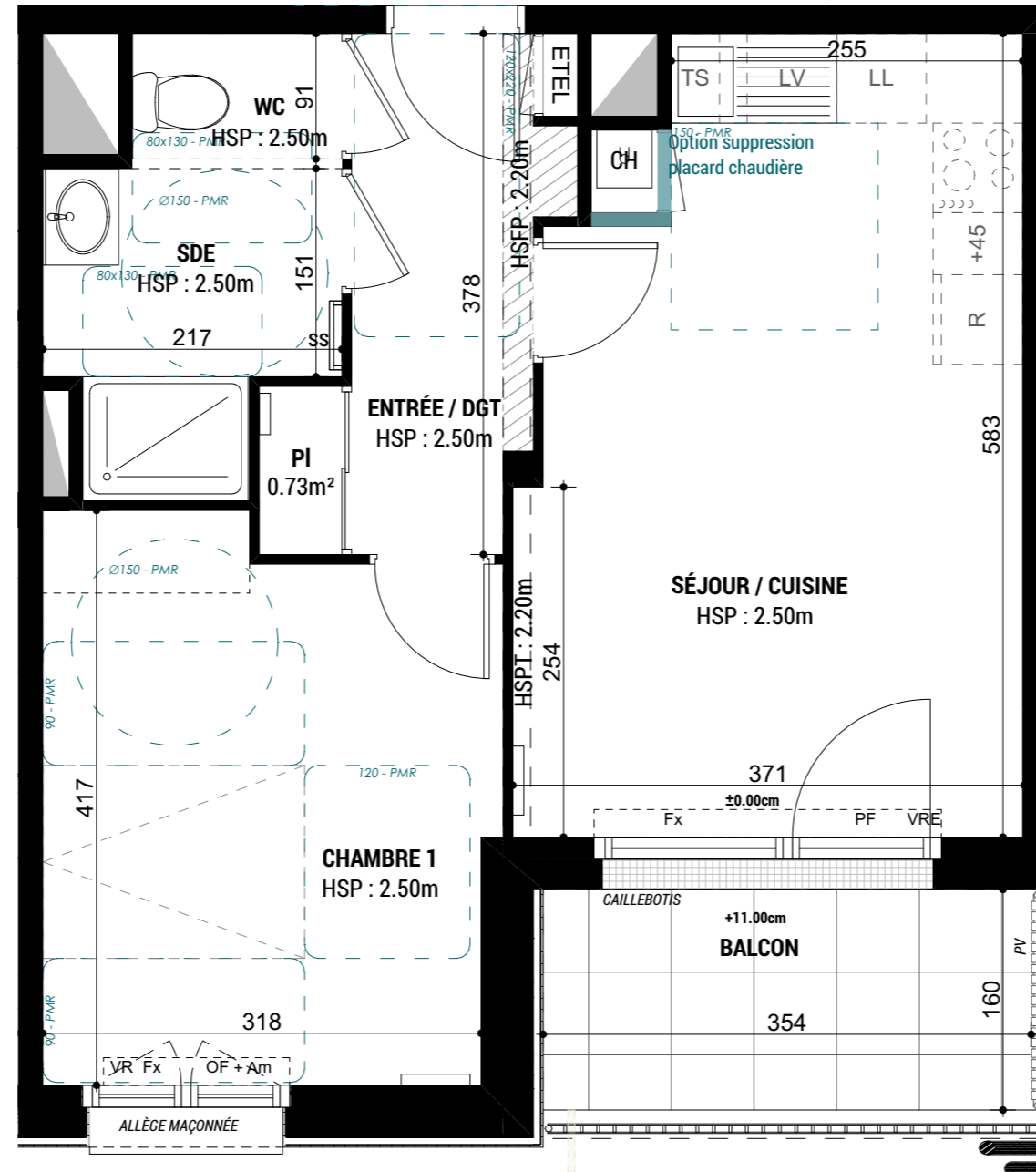


DOCUMENT PROVISOIRE

En fonction des nécessités techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les différences de cotes aboutissant à un écart inférieur de 5% de la surface totale du logement seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation. Les soffites, faux-plafonds, rampants et gaines sont susceptibles d'évoluer en implantation, en nombre et en dimensions. Les canalisations, pieds de ferme, retombées et regards ne sont pas figurés. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail sont placés qu'à titre indicatif.



APPT N°	NIVEAU	TYPE
N104	R+1	T2

DATE : 30/10/2025	INDICE : -
-------------------	------------

SURFACES HABITABLES	
ENTRÉE / DGT. + PI.	5,75
SÉJOUR / CUISINE	19,80
SDE	4,35
WC	1,35
CHAMBRE + PL	12,90
TOTAL	44,15
SURFACE ANNEXE	
Balcon	5,65

PLAN DE REPERAGE - LOGEMENTS



LEGENDE	
Cloison démontable	
Tableau électrique	Caillebotis
Faux-plafond	LV : Lave vaisselle
Dalles sur plots	LL : Lave linge
VRE : Volet roulant électrique	CH : Chaudière
Fx : Châssis fixe	OF : Ouvrant à la française
Av : Allège vitrée	OB : Oscillo-battant
Am : Allège maçonnée	PF : Porte fenêtre
TS : Tri sélectif	SS : Sèche-serviette
HSP : Hauteur sous plafond	HSPT : Hauteur sous poutre
HSFP : Hauteur sous faux-plafond	PV : Pare-vue